



Rumilly, le 05 mai 2017

Ville de Rumilly

Hôtel de ville
BP 100
74152 Rumilly cedex
Tél. 04 50 64 69 20
Fax 04 50 64 69 21
contact@mairie-rumilly74.fr

Objet : Convocation

Nos réf. : DD/NP/SB

Affaire suivie par Sophie BRUYERE, Assistante administrative, Secrétariat Général

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE PUBLIQUE

Madame, Monsieur,

La **prochaine séance publique du Conseil Municipal** aura lieu le
JEUDI 11 MAI 2017 à 19 heures
en Mairie de Rumilly.



Changement d'heure

A l'ordre du jour figurent :

✎ Conseil Municipal des Jeunes

01) Présentation des membres et des actions en cours.

✎ Finances

02) Approbation des comptes administratifs 2016 et des comptes de gestion 2016 correspondants – Affectation des résultats :

- Budget principal de la Ville.
- Budget annexe Bâtiment industriel.
- Budget annexe Zones d'activités.
- Budget annexe Cinéma.
- Budget annexe Aménagement du site de l'ancien hôpital.

03) Budget annexe Cinéma
Décision modificative budgétaire n° 1.

04) Tarification des services publics 2017 :

- Tarif municipal pour la salle des fêtes pour les salons organisés par un professionnel.
- Tarif municipal pour les centres de loisirs pour les non-rumilliens.



- Application du tarif « Rumillien » aux élèves internes des lycées de la Commune.
- Tarif, à l'année ou à la saison, pour l'occupation du domaine public par les véhicules de vente ambulante.

05) Gala de boxe du samedi 22 avril 2017

Attribution d'un concours financier à l'association Boxing Club Rumillien.

06) Construction de logements locatifs sociaux réalisée par le promoteur Kaufman & Broad, sise 23 route de la Fuly, dans la copropriété « L'O Douce »
Emprunts souscrits par la société HALPADES
Garantie d'emprunts communale.

07) Construction de logements locatifs sociaux réalisée par le promoteur Kaufman & Broad, sise chemin des Sises
Emprunts souscrits par la société HALPADES
Garantie d'emprunts.

☞ Formation des élus

08) Droit à la formation des élus.

☞ Indemnités des élus

09) Indemnités des élus

Abrogation et remplacement de la délibération n° 2014-04-10 prise lors du Conseil Municipal du 10 avril 2014.

☞ Accessibilité

10) Présentation du rapport annuel de la Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

☞ Urbanisme

11) Opération d'aménagement du site de l'ancien hôpital :

- Déclassement de parcelles du domaine public.
- Vente du site.

☞ Foncier

12) Communauté de Communes du Canton de Rumilly

Transfert en pleine propriété de terrains situés en zones d'activité économique.

13) Vente de parcelles sises avenue Edouard André

Abrogation et remplacement de la délibération n° 2014-05-30 prise lors du Conseil Municipal du 22 mai 2014.

14) Dénomination de diverses voiries.

☞ Commerce

15) Partenariat entre l'Union des Commerçants Rumilly-Albanais et la Commune de Rumilly :

- Convention d'objectifs à intervenir entre l'Union des Commerçants Rumilly-Albanais et la Commune de Rumilly.
- Subvention de fonctionnement à l'Union des Commerçants Rumilly-Albanais.

↳ Education

- 16) Activités péri et extra scolaires
Approbation des règlements intérieurs au titre de l'année scolaire 2017 – 2018.

↳ Culture

- 17) Notre Histoire, Musée de Rumilly :
- Convention cadre 2017 – 2021 à intervenir entre l'association Réseau Empreintes et la Commune de Rumilly.
- Convention « Pass Empreintes » 2017 à intervenir entre l'association Réseau Empreintes et la Commune de Rumilly.
- 18) Délégation de service public du complexe cinématographique Les lumières de la ville
Avenant n° 2.

↳ Délégations du Conseil Municipal à M. LE MAIRE

- 19) Compte-rendu des décisions prises par M. LE MAIRE sur délégation du Conseil Municipal en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire,



Pierre BECHET